



Vivre

Quimperlé

Le magazine de votre Ville Bevañ Kemperle www.quimperle.bzh

SANTÉ

SE SOIGNER EN PROXIMITÉ



TRAVAUX
La rue Génot fait peau neuve



CULTURE
LE CHANTIER DE LA FUTURE LUDOMÉDIATHÈQUE A COMMENCÉ

PORTRAIT
LE COLLECTIF DE SANTÉ DE KEMPERLE



FESTIVAL

Le grand retour de l'Enez Fest

S'informer

P4 CULTURE
Le chantier de la future ludomédiathèque a commencé

TRANSITION
De l'énergie renouvelable « made in Quimperlé »

P5 TRAVAUX
La rue Génot fait peau neuve

ENVIRONNEMENT
Gérer durablement le patrimoine arboré, en limitant les risques

P6 BUDGET
Le budget 2025



Portrait

P12 Le Collectif de Santé de Kemperle

Habiter le territoire

P14 SANTÉ
Un Contrat Local de Santé structurant et ambitieux



DOSSIER

Santé

P8
SE SOIGNER EN PROXIMITÉ

Le début des travaux de construction du nouveau centre hospitalier de Quimperlé est une étape importante pour l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire. L'installation de praticiens repose également sur un travail mené par le personnel soignant avec la Ville, l'Intercommunalité et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Entreprendre

P16 COMMERCES
Ambiance Kids, Oh ! Jardin, La brocante du Marquis, Bao & Cie, Le Morpho Bleu



Quartiers

P17 COMMERCE
Achetez local, même pendant les travaux



Sortir

P18 FESTIVAL
Le grand retour de l'Enez Fest

P19 AGENDA
Événements culturels et sportifs

Raconter

P20 HISTOIRE
Sous le futur conservatoire, le faubourg de Porz an Bars révélé



Vie politique

P21 MAIRIE
En direct du conseil municipal

P22 TRIBUNES



VIVRE QUIMPERLÉ
Hôtel de ville - 29391 Quimperlé Cedex : Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez : Crédits photos : Service communication (sauf mention contraire)
Couverture : Chabanne Architecte / Rédacteur : Simon Briens, Services municipaux / Réalisation : Acis&Galaté
Imprimé à 7 200 exemplaires sur papier PEFC. / Edition : Ville de Quimperlé



Agir pour la santé

Nous avons tous en mémoire ce traumatisme de la fermeture en 2007 de la chirurgie et de la maternité de notre hôpital. Je présidais alors son conseil d'administration et ce fut certainement l'une des décisions les plus difficiles à prendre de ma vie d'élu. Je l'ai prise en conscience et en responsabilité, après des années de combat, faisant l'amer constat que notre hôpital souffrait d'un manque récurrent de chirurgiens obstétriciens à même d'assurer la sécurité de la mère et de l'enfant.

Les oiseaux de mauvais augure nous promettaient alors d'autres fermetures de services et une inéluctable transformation de notre centre hospitalier en EHPAD.

Il a fallu se mobiliser et faire des choix courageux comme la fusion avec nos voisins de Lorient, Le Faouët et Riantec, pour enfin obtenir cette décision historique de reconstruction d'un hôpital neuf.

Les travaux, d'un montant de 70 millions d'euros, vont démarrer ce trimestre avec l'aménagement d'un parking provisoire sur site pour une livraison du futur équipement programmée en 2028. Le nouvel hôpital de 250 lits et places, 24 spécialités en consultations externes, permettra de conforter l'offre de soins, de répondre aux exigences de qualité et de sécurité des prises en charge et d'améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des patients.

Avec Quimperlé communauté, nous nous investissons aussi auprès de l'hôpital sur les questions de logement des jeunes internes pour faciliter leur installation durable dans le pays de Quimperlé. Ils sont en effet nos futurs praticiens et/ou médecins de famille de demain.

Un centre hospitalier, au cœur d'une cité, d'un territoire, c'est bien la pierre angulaire de tout un dispositif de santé publique et libérale.

La santé constitue « le premier sujet de préoccupation des Français » et doit donc être une priorité d'action pour votre maire. Soyez assurés que j'y consacre toute mon attention.

Michaël Quernez
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

Ober evit ar yec'hed

Derc'hel a reomp holl soñj pegen stroñset e oamp bet pa oa bet serret surjianerezh ha gwiliouderezh hon ospital e 2007. Prezidant kuzul-merañ an ospital e oan d'ar mare-se hag unan eus an divizoù diaesañ da gemer e oa bet em buhez dilennad. Kemeret em boa an diviz-se war ma c'hont, hep klask digarezioù toull, ha pa oan bet o stourm e-pad bloavezhioù, abalamour ma welen sklaer, siwazh, e vanke surjianed amiegourien c'hoazh hag adarre en hon ospital, ha ne c'halle ket ar mammoù hag ar vugale bout e surentez.

An houperien-noz a bromete deomp d'ar mare-se e vije bet serret servijoù all ha tonket e oa, herveze, hor pennospital da vout troet en AHDOD (Annez Herberc'hiañ evit an Dud Oadet Dalc'het).

Ret e oa deomp bout roet bec'h hag ober dibaboù kalonek evel kendeuziñ gant hon amezeien eus an Oriant, ar Faoued ha Rianteg, evit lakaat kemer un diviz istorel a-benn ar fin abalamour da sevel un ospital nevez.

Boulc'het e vo ar chanter, a sav da 70 milion a euroioù, en trimiziad-mañ, gant labourioù da sevel ur parklec'h eno da c'hortoz. E 2028 e tlefe hon ospital da zont bout echuet. Gant an ospital nevez, ennañ 250 a weleoù hag a blasoù, 24 arbennigouriezh e kuzuladennoù diavaez, e vo gallet solutaat ar c'hinnigoù prederiañ, labourat diouzh ar c'halite hag ar surentez a faot ha gwellaat ar mod ma vez degemeret ha lojet ar glañvourien.

Gant Kemperle Kumuniezh e lakaomp hor poan ivez asambles gant an ospital evit kavout diskoulmoù evit ar pezh a sell ouzh lojañ an diabarzhidi yaouank, abalamour da aesaat dezhe en em staliañ e bro Kemperle. Rak int eo hon danvez embregourien ha/pe hor mezeien familh da zont.

Ur pennospital, e-kreiz ur gêr, ur c'horn-bro : sichenn ar yec'hed foran ha frankizour en e bezh eo, sur ha neket marteze.

Ar yec'hed eo « danvez preder kentañ ar Frañsien » hag un obererezh pennañ e rank bout evit ho maer eta. Bezit sur e taolan evezh bras outañ.



+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

80 ANS DE L'ARMISTICE

Rendez-vous jeudi 8 mai pour une commémoration exceptionnelle. Des animations avec les élèves et enseignants des écoles, collèges et lycées de la ville se dérouleront d'abord dans le cloître de l'abbaye Sainte-Croix. Elles seront suivies d'un défilé avec des voitures d'époque partant du parking Barzaz Breiz vers la rue Brémond d'Ars et la rue de la Paix (fermées à la circulation pour l'occasion). La commémoration officielle se tiendra comme habituellement, place Charles de Gaulle, avant qu'un pot convivial ne clôture l'événement dans le cloître. ●



FÊTE DU SPORT

Le Raid Ados revient pour une 9^e édition dimanche 25 mai ! Cet événement sportif permet aux collégiens de la 6^e à la 3^e de découvrir de multiples sports de plein air, sans esprit de compétition. Un moment sympa en pleine nature avec les copines et les copains. L'arrivée du Raid Ados se fait à la Prairie Saint-Nicolas où se déploie le village découverte animé par les clubs sportifs locaux qui proposeront des initiations, gratuites, pour toutes et tous durant toute l'après-midi. Une formule conviviale et familiale pour découvrir de nombreux sports. ●

CULTURE

LE CHANTIER DE LA FUTURE LUDOMÉDIATHÈQUE A COMMENCÉ

Top départ pour les travaux d'extension de la médiathèque. En janvier a débuté l'opération de création de la ludomédiathèque qui ouvrira ses portes en 2026 et qui comportera un espace proposant aux petits comme aux grands des services tournés autour de la culture du jeu. Pendant cette première tranche de travaux, la médiathèque restera ouverte aux horaires habituels et tout est mis en œuvre pour minimiser les gênes aux usagers. L'opération, dont le coût prévisionnel est de 1 580 470 € HT, devrait bénéficier de subventions de l'État (511 425 €), du Conseil Régional de Bretagne (260 000 €), de Quimperlé Communauté (141 685 €), du Conseil départemental du Finistère (125 000 €), et de la CAF (5 000 €). ●



DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE « MADE IN QUIMPERLÉ »

Depuis 2023, près de 500 panneaux photovoltaïques ont été installés par la Ville sur 4 bâtiments communaux. L'Espace Benoîte-Groult a été le premier à voir installer sur son toit 93 panneaux, d'une puissance totale de 36 kWc. Ont ensuite suivi l'école maternelle Kersquine (237 panneaux, 96 kWc), la tribune du stade annexe Jean Charter (80 panneaux, 24,8 kWc) et l'école élémentaire du Lézardeau (88 panneaux, 36 kWc). L'électricité étant davantage produite en été lorsque les établissements scolaires sont fermés, il n'était pas pertinent de l'utiliser en auto-consommation. Ces 4 installations sont toutes en service depuis janvier, et l'électricité est vendue en totalité à EDF pour une

production totale estimée de 208 900 kWh/an, soit 27 500 €. Cela représente environ 23 % de la consommation électrique des bâtiments communaux (hors éclairage public). Adopté en 2019, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) vise à ce que la Ville assure 21 % de sa consommation totale avec sa propre énergie renouvelable. Avec ces panneaux photovoltaïques, la Ville atteint aujourd'hui 4,5 % mais l'objectif de 21 % à horizon 2030 sera atteint avec deux réseaux de chaleur biomasse qui devraient produire 800 000 kWh supplémentaires. Un réseau « centre-ville » alimentant la médiathèque, la Maison de l'habitat, ou encore le collège Jules Ferry et un réseau « Hôpital »

relié au groupe scolaire Kersquine, au centre hospitalier et au collège de La Villemarqué devraient ainsi voir le jour dans les années à venir. ●



TRAVAUX

LA RUE GÉNOT FAIT PEAU NEUVE

En accord avec les commerçants, les travaux avaient été interrompus durant la période des achats de Noël et la période des soldes. Ils ont repris lundi 3 mars pour une durée prévisionnelle de 8 semaines.

Dernière ligne droite pour la rue Génot ! Si elle avait fait l'objet de travaux de renouvellement des réseaux à l'automne 2024, sa requalification n'avait pas encore eu lieu. Jusqu'au vendredi 25 avril, cette opération consiste à mettre en valeur la rue Génot avec la pose de dalles granit pour les trottoirs et de pavés en arceaux pour la voie centrale, assurant une esthétique remarquable à cette artère fréquentée. Elle devrait rouvrir à la circulation des véhicules vendredi 16 mai, à l'issue des trois semaines de séchage des bétons. Une fois cette opération terminée, la rue Génot deviendra une zone de rencontre limitée à 20 km/h avec des trottoirs et une voie centrale de quasi-même

niveau. Une configuration plus confortable pour les piétons avec des trottoirs élargis et mettant davantage en valeur les enseignes commerciales. À noter que deux arrêts-minutes y seront installés : l'un devant la boulangerie, l'autre devant la pharmacie. Les opérations de requalification des abords du conservatoire ne reprendront qu'à l'issue des travaux de gros œuvre du bâtiment du conservatoire intercommunal (dernier trimestre 2026) avec les espaces Nord (parking Ty Gwechall) et Est (derrière l'ancien centre Guéhenno). ●

+ D'INFOS
www.travaux-conservatoire.fr

RENCONTRE CITOYENNE

Cette 2^e édition se déroulera samedi 5 avril, de 9h45 à 12h à l'Espace Benoîte-Groult. Au programme des échanges : lutte contre l'isolement, risque majeur, Espace jeunes et cinéma municipal. ●

ÎLOT SAINT-YVES

Les travaux de déconstruction et de dépollution du garage et de l'ancien magasin de négoce matériaux devraient s'achever pour la fin du premier semestre 2025. La construction d'un premier immeuble devrait démarrer fin 2025 pour se terminer fin 2027. Les maisons devraient être livrées fin 2029. 72 logements verront ainsi le jour à cet horizon, en plein cœur de ville. ●



GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE ARBORÉ, EN LIMITANT LES RISQUES

Assurer la sécurité de l'espace public. C'est l'objectif de la Ville lors de ses opérations d'élagage et d'abattage d'arbres. Boulevard de la Gare, des phénomènes d'éboulements de roches et de pierres avaient ainsi été constatés et un diagnostic géotechnique a permis de les expliquer par une végétation spontanée non maîtrisée qui fragilise les roches et les murs, notamment par le gonflement des racines. Un diagnostic sanitaire a permis de repérer les arbres à conserver et des arbres à abattre. Si cette opération a été menée en février boulevard de la Gare, elle fait suite à celle de l'avenue du Coat-Kaër, face à la police municipale, dont la situation était identique. À l'automne dernier, des arbres avaient aussi été abattus et remplacés dans cette rue dans le cadre de sa requalification : peu adaptés à cet environnement, les Liquidambers étaient, pour la plupart, en mauvais état sanitaire et avaient gravement endommagé les trottoirs, générant des problèmes d'accessibilité. Cette gestion au cas par cas des arbres est complétée par une politique de plantation active. En 2024, 74 sujets ont ainsi été plantés dont 6 dans le parc des Gorrêts, 5 sur le parvis de la gare, 4 au parc du Bel Air ou encore 12 dans le Vallon du Dourdu. Le choix des essences est fait avec le pépiniériste en fonction de chaque lieu (zones humides, place, exposition, sol...). Pour 2025, 40 plantations d'arbres ont d'ores et déjà été effectuées durant l'hiver. ●



Budget

UN BUDGET 2025 DE RIGUEUR

L'exercice budgétaire 2025 est notamment marqué par les effets d'une loi de finances qui prévoit une forte augmentation de certaines cotisations des collectivités, des dépenses supplémentaires, qui doivent être compensées par des baisses d'autres dépenses.

Rendre Quimperlé plus attractive, et améliorer le cadre de vie de ses habitants, développer les services de proximité, répondre aux enjeux de transition écologique, apporter des réponses adaptées aux habitants. Ce sont les lignes directrices que la Ville poursuit malgré le délicat contexte budgétaire.

Certaines dépenses contraintes en baisse... et d'autres en hausse

Certes, l'inflation et les dépenses énergétiques sont en recul. Certes, la hausse de la population devrait minorer la nouvelle baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État à la Ville. Mais dans le même temps, d'autres éléments viennent contraindre le budget de la Ville. C'est le cas du coût des garanties d'assurance dommages aux biens (+ 81 000 €) dont l'augmentation fait suite, au niveau national, à une série d'épisodes climatiques ayant fortement impacté les compagnies d'assurance. C'est aussi le cas des cotisations salariales CNRACL et URSSAF dont la hausse décidée par le gouvernement devrait augmenter le budget de fonctionnement d'environ 160 000 € par an.



Requalification de la rue Génot

Pas de hausse des taux d'impôts locaux

Dans le même temps, la DGF continue de diminuer, de 30 000 € en 2025, malgré la hausse de la population, l'État considérant que la Ville n'a pas assez recours à l'augmentation de la taxe foncière pour financer ses dépenses... **D'ailleurs, la Ville n'augmente pas les taux des impôts locaux 2025.** En outre, les charges de centralité, assumées par la Ville pour des équipements ou services qui bénéficient à l'ensemble



La future ludomédiathèque



Extension du gymnase de Kerneuzec

du pays de Quimperlé sont toujours insuffisamment reconnues. C'est pourquoi le dialogue se poursuit avec Quimperlé Communauté. Car les marges de manœuvre sont minces pour réduire les dépenses : après avoir à plusieurs reprises mis en place des mesures d'économie dans son budget de fonctionnement, celui-ci est devenu incompressible à niveau de service public constant. La Ville doit aussi soutenir la vie associative, scolaire, culturelle et sportive, continuer à entretenir le patrimoine communal et répondre à de nouveaux enjeux tels que la cybersécurité.

Des investissements et une dette maîtrisés

Si les projets de requalification des espaces publics du quartier Guehenno, fonderies Savary-Rivière, ludomédiathèque et extension du

gymnase de Kerneuzec arrivent dans leur phase de travaux, d'autres programmes structurants (agrandissement de la crèche municipale, requalification de l'avenue du Coat-Kaër, rénovations des terrains de sport...) sont prévus. La Ville doit aussi investir pour répondre aux enjeux de transition écologique et de conservation de son patrimoine bâti. Pour réussir ces défis, elle compte s'appuyer sur le cofinancement d'autres collectivités et l'État à hauteur de 50 % en 2025. Elle compte enfin étaler son programme d'investissement, notamment concernant l'échangeur de Kergostiou, la rénovation de la Chapelle des Ursulines, et celle de l'Hôpital Frémur. **Ces leviers permettent que la dette de la Ville soit maîtrisée et stabilisée.** Préservant ainsi sa capacité à agir dans les années à venir. ●

2 questions à

Éric Alagon

adjoint aux finances et à l'évaluation des politiques publiques



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par la Ville pour l'élaboration de son budget ?

La Ville doit de nouveau faire face à des contraintes budgétaires fortes liées en grande partie au contexte national. Côté dépenses, l'augmentation du coût des garanties d'assurance mais aussi la hausse des cotisations salariales CNRACL et URSSAF affectent notre budget de fonctionnement. Côté recettes, la Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État aux collectivités territoriales pour leur permettre d'assurer leurs compétences) continue de diminuer cette année. Elle a baissé d'1 million d'euros en une dizaine d'années,

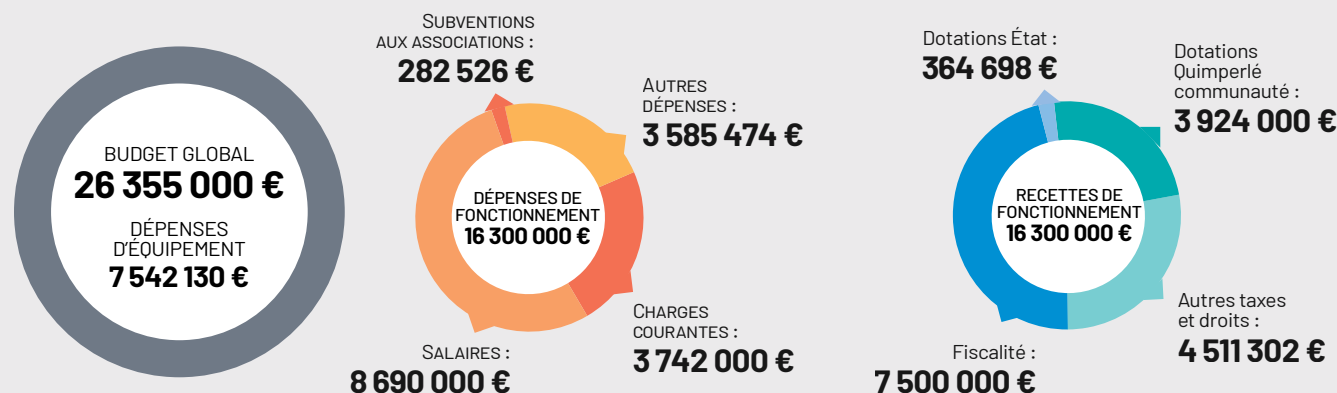
La Ville poursuit son travail de priorisation

alors que nos dépenses de fonctionnement ont augmenté mécaniquement dans le même temps. Côté investissements, la Ville poursuit son travail de priorisation dont la programmation est lissée dans le temps. Enfin, Quimperlé connaît un certain nombre de dépenses contraintes inhérentes à son statut de ville-centre et le dialogue se poursuit avec Quimperlé Communauté afin que l'Intercommunalité participe davantage au financement de celles-ci.

Quelles sont les grandes lignes du projet de budget 2025 proposé au vote du Conseil municipal ?

Cette année encore, une grande rigueur doit dicter notre projet de budget 2025, qui doit être particulièrement précautionneux en matière de dépenses de fonctionnement tout en mettant en œuvre une politique d'investissement nécessaire à l'amélioration de notre cadre de vie, de notre patrimoine bâti et naturel, de notre attractivité ou encore de nos services à la population. Plusieurs projets répondant à ces enjeux vont ainsi être initiés ou poursuivis en 2025 : agrandissement de la crèche municipale, rénovation du stade de rugby, requalification des abords du futur conservatoire intercommunal, ludo-médiathèque, gymnase de Kerneuzec... Pour chaque projet, la Ville est soucieuse de trouver des solutions de co-financements avec d'autres collectivités ou partenaires afin de diminuer au maximum le reste à charge supporté par les Quimperloises et les Quimperlois. ●

Budget



Ce budget a été proposé au vote des conseillers municipaux mardi 25 mars, lorsque ce magazine était en impression.

Zoom

MAÎTRISER NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget de la Ville est composé de deux parties qui doivent être chacune à l'équilibre :

> **La section d'investissement** est principalement utilisée pour bâtir des projets durables au service de la population : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure... Exemples : espaces publics du quartier Guéhenno, projet de ludo-médiathèque, gymnase

de Kerneuzec, renaturation du site des anciennes Fonderies... > **La section de fonctionnement** est principalement utilisée pour financer les services publics du quotidien accessibles aux Quimperloises et Quimperlois : charges de personnel, achat de fournitures, charges courantes (électricité, téléphone...), subventions aux associations, restauration scolaire... ●



© Chabanne Architecte

SANTÉ

UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ AUGMENTÉE PAR L'HÔPITAL DE LA VILLENEUVE

Le début des travaux de construction du nouveau centre hospitalier de Quimper est une étape importante pour l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire. Livré en 2028, ce nouvel équipement de plus de 20 000 m² favorisera l'attractivité de notre cité pour les personnels de santé.

« La mission d'un site comme Quimper est d'offrir en proximité tout ce qui peut l'être, pour faciliter l'accès aux soins avec une gamme la plus complète possible » résumait dès 2022 la directrice de l'hôpital, Anne-Cécile Pichard. Symbolisé par l'obtention du label « hôpital de proximité », ce développement de l'offre de soins correspond à l'augmentation de consultations externes, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir consulter un spécialiste de santé ou réaliser ses examens médicaux (radio, scanner, prise de sang...) à l'hôpital de la Villeneuve.

L'OFFRE DE SOINS S'ÉTOFFE

Pneumologie, dermatologie, ophtalmologie, chirurgie vasculaire ou encore cardiologie... Près d'une trentaine de spécialités sont présentes sur le site de Quimper. S'y ajoutent les offres de soins du Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) dans la cité : ORL avenue des Castors, centre médico-psychologique rue Henri Dunant et centre périnatal de proximité avenue du Coat-Kaër. Le nouvel hôpital participera pleinement à ce développement de l'offre de soins. Un bâtiment IRM en extension du plateau

d'imagerie actuel permettra ainsi de réduire les délais d'attente pour les examens programmés et constituera une aide au diagnostic en urgence. Le projet prévoit aussi de regrouper les unités de soins de réadaptation de Bois-Joly, de la Maison Saint-Joseph et de la Villeneuve, d'ouvrir un plateau mutualisé de réadaptation, avec des espaces et des équipements modernes, et de développer des activités à la journée : plateau de consultations complet, hôpitaux de jour (gériatrique, prévention des chutes, polyvalent, cardio-vasculaire, nutritionnel).

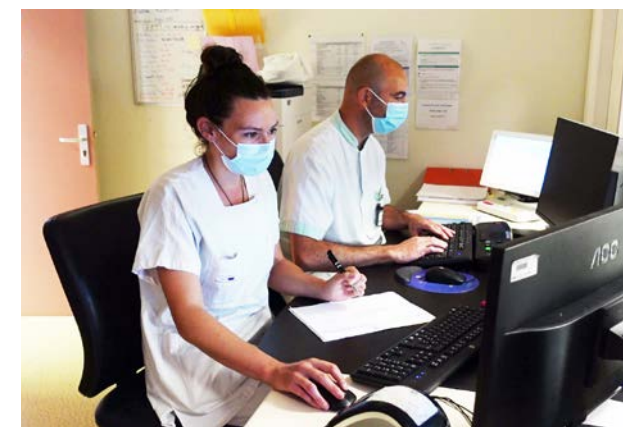
LE CHANTIER DE L'HÔPITAL EN BREF

La déconstruction de 3 logements, prévue au 1^{er} trimestre, sera suivie de l'aménagement d'un parking provisoire au printemps (la capacité de stationnement restant identique), puis de la création d'une nouvelle entrée pour les urgences avenue du Général Leclerc durant l'été et de l'installation de la base chantier en septembre. Deux poches de stationnements supplémentaires seront matérialisées à proximité du site et fléchées à destination des professionnels de santé. 36 mois de travaux sont prévus pour la construction du nouvel hôpital. L'activité de l'hôpital se poursuivra en site occupé, sans interruption, pendant cette période.

et de la Maison Saint-Joseph se sont réunis en 2022 pour préciser leurs attentes pour les futurs locaux et analyser les projets proposés. La nouvelle architecture a ainsi été pensée pour faciliter la fonctionnalité des lieux et faciliter les conditions d'exercice du personnel soignant. En outre, le plateau technique sera attractif pour les professionnels hospitaliers mais aussi pour les professionnels de ville qui auront en proximité un plateau d'excellence tout près de chez eux. Enfin, la CPTS (voir ci-contre), le GHBS et Quimper Communauté travaillent actuellement à la construction de logements destinés aux étudiants en médecine qui effectueront leur stage au centre hospitalier. L'objectif est double : leur permettre d'exercer dans de bonnes conditions mais aussi les inciter à venir s'installer dans notre cité à l'issue de leurs études. ●

FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

L'hôpital de Quimper est intégré au GHBS depuis 2018, ce qui lui permet de bénéficier des moyens nécessaires à la réalisation de ce projet d'envergure. Pour le docteur Rémi Moirand, arrivé en septembre 2024 à l'hôpital, la taille du groupement Lorient-Quimper est facteur d'attractivité. « C'est un grand établissement qui permet notamment de monter une unité spécifique de psychiatrie interventionnelle et de pouvoir mener des projets, détaille le psychiatre. C'est un hôpital à taille humaine et avec des ressources intéressantes ». Autre levier d'attractivité, la modernisation du centre hospitalier, ouvert en 1962, vise à répondre aux exigences en matière de qualité et de sécurité des prises en charge et d'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement des patients. Le bâtiment de 20 000 m² comptera 250 lits et places au total. Des groupes de travail composés de 70 professionnels du GHBS

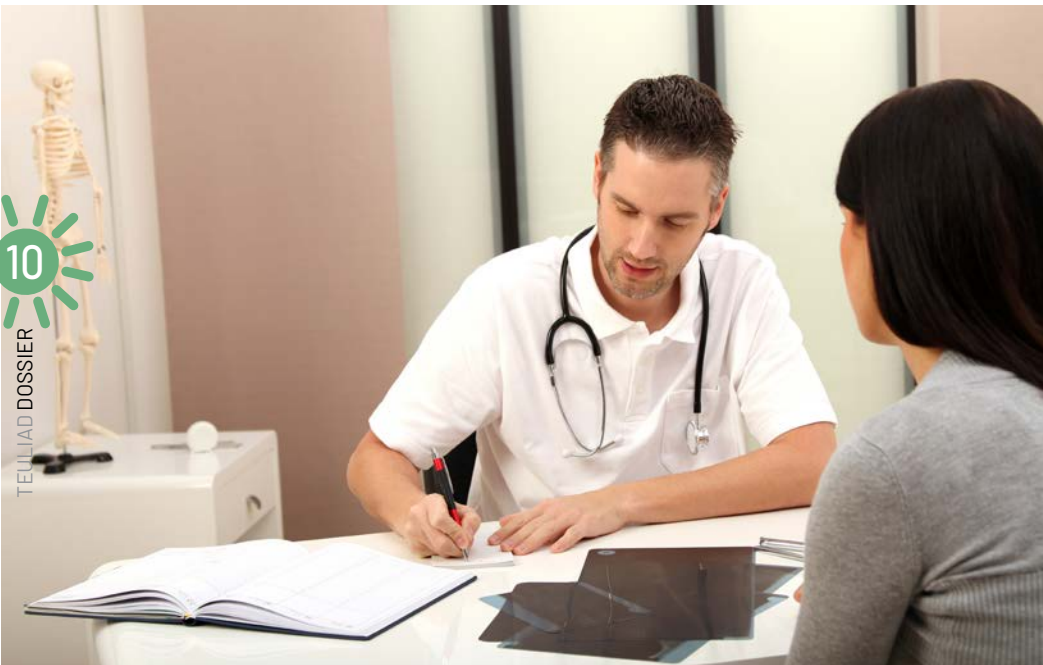


Zoom

LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS) DU PAYS DE QUIMPERLÉ

Organisation associative conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé du pays de Quimper fin 2021, son conseil d'administration est composé de 4 collèges : professionnels de santé, établissements de santé (hôpital) et acteurs médico-sociaux (Ehpad, DAME...), élus et citoyens. Comptant aujourd'hui 208 adhérents dont 150 professionnels de santé, la CPTS a mis en place un projet de santé de 5 ans courant jusque fin 2027, dont les actions sont co-financées par l'ARS et la CPAM. Dans son diagnostic, la CPTS identifie deux enjeux majeurs du territoire : des problématiques autour de la personne âgée et de la perte d'autonomie d'une part, des problématiques de santé mentale et d'addictions d'autre part. 6 axes de travail prioritaires ont donc été établis : faciliter l'accès aux soins, organiser des parcours pluriprofessionnels autour des patients, développer des actions de prévention, la qualité et la pertinence des soins, accompagner les professionnels de santé, organiser la gestion de crise sur le territoire. Parmi ses actions : une coordination pour permettre à chacun d'avoir un médecin traitant, pour que des créneaux d'urgence soient bloqués par les généralistes lors d'épidémie et un travail avec le personnel hospitalier pour éviter les ruptures dans le parcours de soins lors des sorties d'hospitalisation.





QUIMPERLÉ TRAVAILLE À ATTIRER LES SOIGNANTS

Ville-centre de l'agglomération, située à une vingtaine de kilomètres de Lorient, notre cité a des atouts pour favoriser l'installation de professionnels de santé. Cette attractivité repose en partie sur un travail de l'ombre mené par le personnel soignant en lien étroit avec la Ville, l'intercommunalité et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Comment donner envie aux professionnels de santé libéraux de s'installer sur son territoire ? À cette question d'actualité, il est préférable d'en opposer d'autres : comment faciliter les conditions d'exercice des soignants ? comment prendre en compte les aspirations des nouvelles générations en matière de travail ? comment rendre plus efficient notre système de santé ?

FAIRE DU LIEN

Dans son diagnostic sur la situation du territoire en matière de santé, la CPTS du Pays de Quimperlé (voir encadré p.9) a identifié de nombreux enjeux parmi lesquels le besoin pour les professionnels de santé de se rencontrer,

s'informer sur l'offre locale de soins, connaître physiquement les médecins, pharmaciens, partenaires... Une problématique d'autant plus forte qu'il existe un besoin d'attirer de nouveaux professionnels de santé, en les accueillant et les intégrant dans de bonnes conditions. Pour répondre à cet enjeu, la CPTS organise des temps de rencontres informelles pour aborder des problématiques du territoire ou échanger entre confrères sur des patients. « Une des premières questions que je me suis posées au moment où je réfléchissais à m'installer ici était : "où en est la coordination sur le territoire ?" raconte Alice Le Carre, diététicienne arrivée à l'été 2024. Ma volonté dès le début était de m'investir dans ces structures : Collectif

de Santé de Kemperle, CPTS... Le libéral tout seul, ça ne marche pas. » Si les structures pluriprofessionnelles, qui regroupent en un même lieu plusieurs profils de soignants, leur permettent aussi d'avoir des moments de convivialité (pause-café, déjeuner), les professionnels libéraux ont désormais le souhait d'agir davantage ensemble à plus



grande échelle. La CPTS et le Collectif de santé de Kemperle (p. 12-13) organisent ainsi des actions de prévention menées par des professionnels libéraux, alors que ce champ était auparavant investi principalement par le milieu hospitalier. L'ARS et l'Assurance Maladie encouragent cette démarche en apportant des financements permettant d'indemniser les professionnels qui participent à ces actions au travers de la CPTS.

ACCUEILLIR LES ÉTUDIANTS

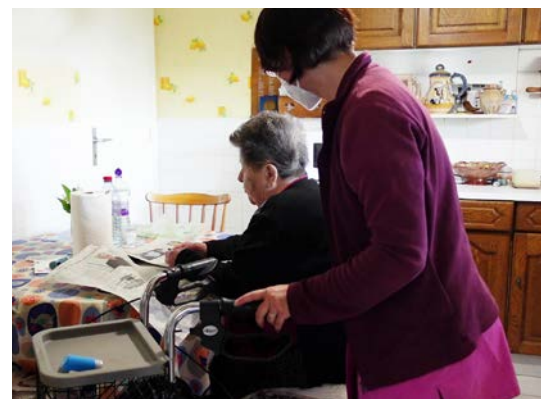
Si l'hôpital de la Villeneuve est attractif pour les étudiants en médecine, la CPTS souhaite amplifier cette dynamique en incitant et accompagnant les médecins libéraux à être eux aussi maîtres de stage. Les internes en stage à l'hôpital sont également invités à participer aux réunions informelles de la CPTS pour qu'ils soient tentés de revenir sur un autre stage. L'association travaille par ailleurs à assurer un accueil des étudiants dans de bonnes conditions avec une mise à disposition de logements dédiés. « Les étudiants ont leur vie à Brest, Rennes ou Nantes et gardent leur logement pendant leur stage mais ne peuvent pas payer deux loyers, explique Cécile Henné, coordinatrice de la CPTS. Il y a donc un besoin de les loger à prix modeste et besoin qu'ils puissent se retrouver entre eux pour échanger et décompresser. »

Zoom

UN SERVICE MUNICIPAL D'AIDE À DOMICILE

Depuis plus de 50 ans, QAP Domicile apporte ses services à la population de Quimperlé en matière d'aide à la vie quotidienne, aide administrative, aide à la mobilité, accompagnement social... Dépendant du CCAS de la Ville, le service intervient 7 jours sur 7 auprès des seniors de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap (adultes comme enfants) ou des personnes atteintes de pathologies chroniques.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh



FACILITER L'EXERCICE DU PERSONNEL SOIGNANT

Assistant·e·s médicaux·ales. Afin de favoriser les conditions de travail des médecins de ville, la CPTS fait aussi la promotion de ce nouveau métier peu connu. Ce personnel traite les tâches administratives et procède aussi à des mesures de « pré-visite » : prise du poids, taille, tension, saturation, température voire électrocardiogrammes. L'assistant·e soulage ainsi le médecin de certaines tâches, lui permet de libérer du temps médical et voir plus de patients. Pour dégager du temps aux spécialistes, la CPTS promeut également le recours à la téléexpertise qui permet à un professionnel de santé de solliciter à distance par un outil sécurisé l'avis d'autres professionnels de santé.

Un généraliste peut ainsi prendre en photo un grain de beauté suspect et l'envoyer de manière sécurisée et traçable à un dermatologue qui rendra son avis sans qu'un rendez-vous ne soit nécessaire. « Il n'y a pas toujours forcément besoin de voir le spécialiste, explique Cécile Henné. Le système de santé évolue et des professions intermédiaires peuvent le rendre plus efficace. Les sage-femmes peuvent assurer le suivi gynécologique à la place du spécialiste qui peut se concentrer sur les problématiques importantes et urgentes. Il en est de même pour les orthoptistes. » Décharger les médecins permet des prises en charge de patients dans des délais plus courts, et leur garantit un meilleur équilibre vie professionnelle-vie personnelle...source de meilleures conditions de travail et donc d'attractivité ! ●

2 questions à

Michaël Quernez
maire de Quimperlé

1 Qu'est-ce qui amène les professionnels de santé à s'installer dans notre cité ?

Riche de son patrimoine bâti et naturel, de la redynamisation de son centre-ville, de la vitalité de ses associations sportives, culturelles ou sociales, Quimperlé bénéficie d'un cadre de vie attractif pour les professionnels de santé. Notre ville profite aussi de la présence de son centre hospitalier dont la modernisation devrait aboutir à un nouvel hôpital d'excellence d'ici 2028, mais également de sa proximité avec Lorient. Par exemple, certains soignants attachent une grande importance à leur équilibre vie professionnelle-personnelle et préfèrent ne pas croiser leur patientèle en dehors de leurs heures de travail. Ces soignants apprécient notamment de pouvoir vivre dans une commune plus grande, comme Lorient, et venir travailler à Quimperlé. À l'inverse, d'autres tombent sous le charme de notre cité et s'y installent à double-titre : personnellement et professionnellement. Nous savons d'ailleurs que les étudiants en médecine qui réalisent des stages à Quimperlé y sont parfois réticents mais tombent vite amoureux de notre ville au point de souhaiter s'y installer à l'issue de leur formation. Cette capacité à attirer les étudiants, notamment au travers de notre centre hospitalier, mais aussi de notre médecine de ville, est un atout décisif pour préserver et augmenter notre offre de soins.

2 Comment la Ville agit sur les questions d'accès aux soins sur son territoire ?

Si les questions de santé sont traitées par Quimperlé Communauté dans le cadre de son action sociale d'intérêt communautaire, notamment au travers de son Contrat Local de Santé, la Ville est attentive à développer l'offre de soins sur son territoire. Lors de l'épidémie de Covid-19, elle a d'ailleurs montré sa réactivité en organisant, aux côtés des acteurs de santé, l'installation d'un centre de dépistage au camping municipal puis d'un centre de vaccination dans le complexe de Kerjouanneau, à l'Espace Benoîte-Groult, à la Salle des Cordiers... La Ville travaille en lien étroit avec le GHBS pour leur permettre d'assurer des consultations externes dans d'autres bâtiments qu'à l'hôpital, pour organiser les modalités de stationnement de la patientèle et des professionnels aux abords du centre hospitalier mais aussi pour, demain, pouvoir proposer une Maison des étudiants à destination des carabins. Quimperlé a aussi la chance de pouvoir proposer, au travers de son CCAS, un service d'aide à domicile municipal qui s'adapte aux besoins des plus vulnérables. Enfin elle soutient les actions de préventions menées par la CPTS et le Collectif de Santé de Kemperle qui participent à une meilleure prise en charge des Quimperloises et Quimperlois. ●



Les professionnels de santé libéraux se mobilisent

Créée en 2022, le Collectif de Santé de Kemperle (CSK) regroupe une cinquantaine de praticiens de notre cité qui se sont organisés pour mieux se connaître, mieux travailler ensemble et pour améliorer la prise en charge médicale de leurs patients.

L'histoire commence lors des vaccinations contre le Covid-19 qui mobilisent alors un grand nombre de professionnels de santé. Ils se rencontrent, travaillent ensemble, au point de souhaiter continuer à agir collectivement pour la santé des Quimperlois-es. « Nous avons envie de monter des projets, proposer des plans de prévention, mais aussi envie de connaître les autres professionnels, notamment pour diriger nos patients » détaille Carine Rio-Abiven, coordinatrice du CSK. L'association regroupe aujourd'hui une cinquantaine de professionnels libéraux parmi lesquels des médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, sage-femmes mais aussi une orthophoniste, des psychologues ou encore des ergothérapeutes.

La mise en place de parcours

Pour améliorer la prise en charge de leurs patients, les membres du CSK se sont notamment organisés pour discuter mensuellement de certains patients communs. Ils ont également mis en place des parcours de prévention sur les troubles pelviens féminins, les surpoids des enfants et le repérage des fragilités des personnes âgées, et d'autres sont à l'étude. Concrètement, le parcours de prévention du surpoids des enfants (« Mission Retrouve Ton Cap ») permet qu'une détection par le médecin généraliste puisse amener à une prise en charge sur le volet diététique, puis éventuellement psychologique et de l'activité physique.

Accompagner les patients

D'ailleurs, pour inciter leur patientèle à pratiquer une activité physique, les professionnels du CSK organisent des marches hebdomadaires (voir encadré). Le CSK propose également des ateliers d'éducation thérapeutique autour des maladies chroniques en regroupant des patients qui partagent une même problématique de santé. « L'interaction

est vraiment très importante. Ils suivent l'ensemble des ateliers, et ils ont souvent du mal à se quitter après, raconte Mme Rio-Abiven. Certains nous disent qu'ils en ont marre de parler de leur problème de santé à la maison et que ces ateliers constituent un espace où ils peuvent se permettre de se plaindre ». La mise en place de groupes de parole est d'ailleurs également à l'étude tant les sentiments d'isolement semblent fréquents.

Nous avons envie de monter des projets, proposer des plans de prévention »
Carine Rio-Abiven, coordinatrice du CSK



Marche pour tous

Encourager l'activité physique tout en montrant qu'il est possible de marcher à côté de chez soi. C'est ce que propose le Collectif de Santé de Kemperle avec l'organisation depuis juillet 2023 d'une marche hebdomadaire d'environ 1h. La trentaine de participant-e-s se retrouvent sans inscription chaque lundi (sauf vacances scolaires) à un point de rendez-vous qui change tous les deux mois : devant la médiathèque, parking Isole Sainte-Croix, forêt de Toulfoën... À l'initiative du projet, Marlène Sauvé, kinésithérapeute et présidente de l'association, prépare les parcours et mène la marche aux côtés d'une autre professionnelle du CSK. « Cela permet de faire découvrir d'autres endroits, en encourageant une activité qui a un rôle important dans le traitement des maladies chroniques, explique Mme Sauvé. C'est aussi un moyen de retisser du lien social ».

Monter en compétences pour mieux prendre en charge

Autre point fort de l'association, le CSK permet aux professionnels de se former collectivement grâce aux compétences des uns et des autres. « La dermatologue nous a fait une formation sur la prévention des cancers cutanés, ce qui nous permet de monter en compétences mais aussi d'assurer une meilleure prise en charge du patient avec la téléexpertise » poursuit Mme Rio-Abiven. Des actions de formation ont aussi été menées autour de l'endométriose, de la gale, des troubles pelviens... Enfin, des actions de sensibilisation sont organisées, sur les cancers féminins à l'occasion d'Octobre rose, sur la prévention des chutes mais aussi sur la dénutrition des personnes âgées. Ces échanges nombreux entre professionnels, et avec la patientèle, nourrissent les réflexions du CSK. Bien d'autres projets devraient ainsi voir le jour dans les mois à venir. ●

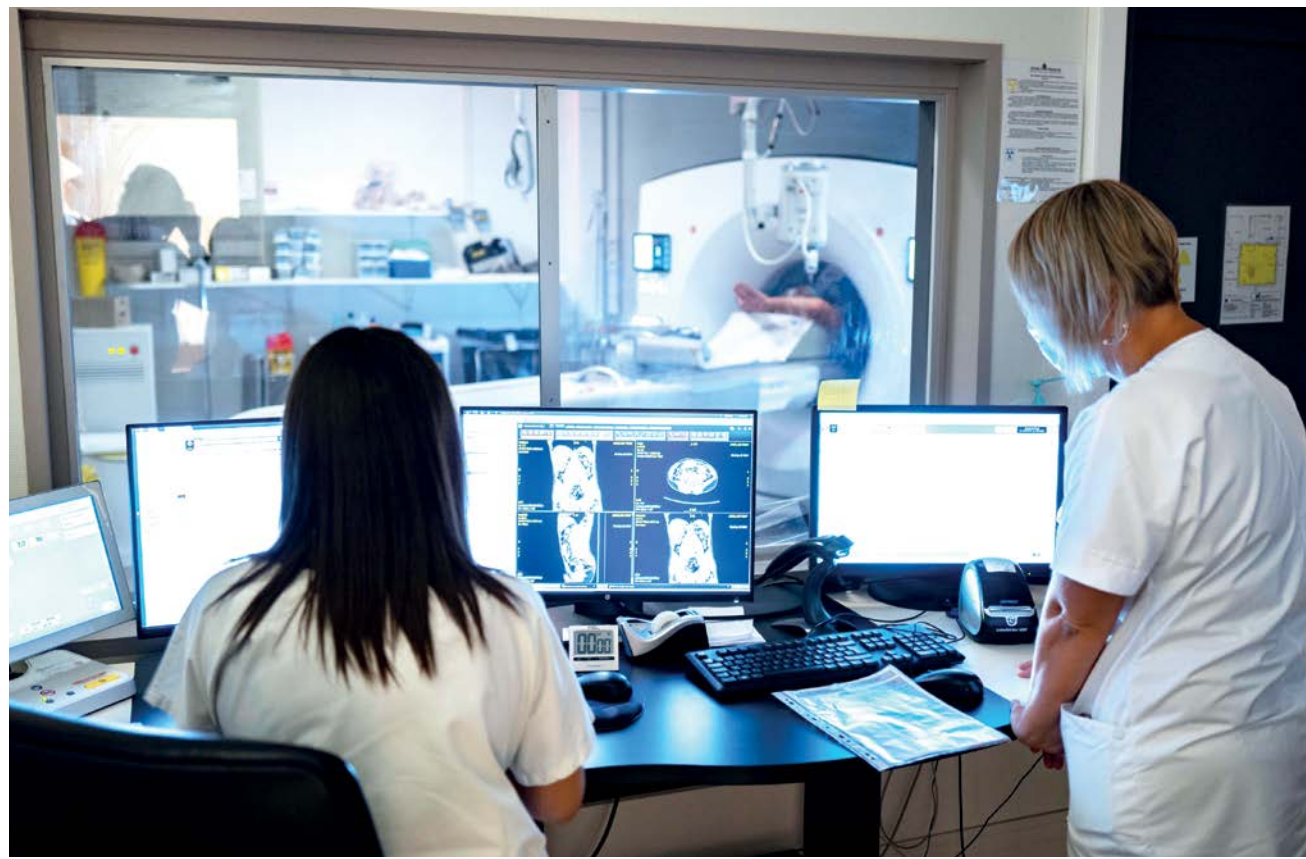
+ D'INFOS
facebook.com/collectif.de.sante.de.kemperle.cs





SANTÉ

Un Contrat Local de Santé structurant et ambitieux



Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh

En 2016, Quimperlé Communauté a signé son premier Contrat Local de Santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne. Ce dispositif visait à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé en structurant des actions adaptées aux besoins du territoire.

Durant trois ans, plusieurs initiatives majeures ont vu le jour :

- > **Prévention et promotion de la santé** : sensibilisation aux cancers, création des Rendez-Vous Santé ;
- > **Interconnaissance entre les partenaires** ;
- > **Accès aux soins** : étoffer l'offre de 1^{er} et 2nd recours, installation nouveaux professionnels.

RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT AVEC UN SECOND CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Fortes des enseignements du premier Contrat Local de Santé, Quimperlé Communauté a engagé la signature d'un second Contrat Local de Santé pour 2021-2026 (CLS2). Ce nouvel engagement, toujours en lien avec l'ARS Bretagne et l'ensemble des partenaires locaux, poursuit et renforce les actions engagées tout en répondant aux nouveaux enjeux du territoire. Les grandes orientations du CLS2 s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques :

- > **Accès aux soins** : poursuite du soutien aux professionnels de santé et expérimentation de nouvelles formes de consultations délocalisées ;

- > **Prévention et promotion de la santé** : mise en place d'actions dans des tiers-lieux, sensibilisation aux dépistages et développement de parcours de santé adaptés ;
- > **Lien social et participation citoyenne** : renforcer le lien social chez les personnes âgées isolées, création d'un comité citoyen dont l'objectif est de collaborer à la mise en œuvre d'actions concrètes, comme par exemple la mise en place de la mutuelle communautaire.
- > **Interconnaissance et collaborations** : poursuite de la dynamique pluriprofessionnelle entre les acteurs de la santé, du social et du médico-social.

Zoom sur la mutuelle communautaire

En 2024, dans le cadre de son Contrat Local de Santé, Quimperlé Communauté a signé un partenariat avec La Mutuelle Familiale afin de faciliter l'accès aux soins pour ses habitants grâce à des tarifs négociés sur une complémentaire santé. Ce dispositif répond à une problématique identifiée lors du diagnostic territorial : une difficulté d'accès financier aux soins pour une partie de la population. Cette



démarche s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique du Contrat Local de Santé visant à faciliter l'accès aux soins et aux droits.

Pour plus de renseignements :
02 97 21 72 41 / 02 98 95 41 76
ou par mail
quimperle-co@mutuelle-familiale.fr

Zoom sur les rendez-vous Santé

En lien avec le Contrat Local de Santé, Quimperlé Communauté organise quatre fois par an des Rendez-Vous Santé sur différentes thématiques. Leur objectif est de diffuser de l'information auprès du grand public afin de contribuer à un environnement local favorable à la santé. Une diversité d'experts y est invitée. Voici le programme de l'année 2025 :

- > Comment alléger sa charge mentale ? Le mardi 10 juin à 20h au siège de Quimperlé Communauté.
- > L'âge c'est relatif : mardi 23 septembre à 20h à la salle municipale de Rédéné.
- > Le genre, les identités en question ? Le jeudi 4 décembre à 20h à l'Espace Benoîte-Groult. ●

2 questions à

Hélène Le Bourhis
vice-présidente de
Quimperlé Communauté
en charge de la santé

1 Pourquoi un second Contrat Local de Santé ?

Le renouvellement du contrat s'impose comme une nécessité face à l'évolution des défis de santé publique sur le territoire. En effet, si des avancées notables ont été réalisées, des problématiques persistent. L'accès aux soins reste encore inégal selon les territoires et les populations, notamment en raison d'une démographie médicale en tension, nécessitant des solutions innovantes. Nous constatons aussi une demande croissante en matière de prévention, par exemple sur la santé mentale. La nécessité d'un engagement renforcé des acteurs locaux pour construire des réponses adaptées et durables apparaît comme un des enjeux importants. Le second Contrat Local de Santé constitue ainsi un outil stratégique pour structurer, coordonner et mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la santé des habitants du Pays de Quimperlé. Plus que jamais, il s'agit d'un engagement collectif au service d'une santé accessible et de qualité pour tous.

2 Quels sont les projets à venir ?

Divers projets seront initiés pour l'année 2025 autour de différents axes. En matière de prévention et sensibilisation, nous allons programmer un Ciné-débat sur la prévention du suicide en collaboration avec le Centre Médico-Psychologique de Quimperlé. Nous soutiendrons une sensibilisation au dépistage du cancer colo-rectal en mars, en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Quimperlé. Plusieurs rendez-vous santé sont prévus sur diverses thématiques : le plaisir féminin, la charge mentale, l'âge et les questions de genre. Notre objectif est de déstigmatiser certains sujets de santé, en organisant des actions permettant des rencontres entre les citoyens en dehors des structures médicales. ●



La brocante du Marquis

Marquis de la Croix-Landaul, Antoine Huilizen a ouvert un magasin de brocante où il est possible de dénicher des pièces design, des petits guéridons, des œuvres d'artistes contemporains, des meubles japonisants ou encore des affiches, des vases et des verres. Un rayon déguisement et un petit nombre de robes de soirées sont également proposés. Passionné par l'histoire de l'art, Antoine approvisionne chaque semaine son magasin avec de nouvelles pièces sur lesquelles il réalise des recherches historiques. ●

La brocante du Marquis
5 rue du Bourgneuf
Ouvert du mercredi au samedi de 14h30 à 18h et le dimanche de 10h à 12h30.
07 80 38 59 04
FB : La brocante du Marquis



AMBIANCE KIDS

Delphy Colombert a ouvert rue Brémond d'Ars une nouvelle boutique dédiée aux enfants. La gérante d'Ambiance Bien-Être a en effet souhaité créer un lieu dédié au bien-être des bambins de 0 à 12 ans où l'on peut y faire des massages et soins adaptés à leur âge, de l'hydrothérapie (spa) bébé ou encore des massages post-accouchement pour la maman. Ambiance Kids propose aussi des animations pour les anniversaires des 4 à 12 ans avec maquillage, goûter, boissons, décorations, soins... Enfin, c'est également une boutique mettant en avant des produits dédiés aux bains des enfants, mais pas

seulement. Dans l'espace « créateurs » sont notamment proposés des chaussons, bavoirs, langes, gourdes ou assiettes pour les plus jeunes. Progressivement, le lieu a vocation à développer la vente de produits pour enfants, comme les jeux par exemple, avec le souhait de favoriser le made in France et le naturel. ●

Ambiance Kids
5 rue Brémond d'Ars
Ouvert du mercredi au samedi de 10 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (et les mardis sur les périodes de vacances scolaires)
02 56 46 32 50
Insta : @ambiancekidsquimperle
FB : Ambiance Kids Quimperlé

OH ! JARDIN

Concept-store et chambre d'hôtes, L'Échappée Belle de Cécile Daniélou et Jean Rannou propose désormais un service de restauration en salle et en extérieur. Au fond du magasin, une terrasse couverte peut ainsi accueillir entre 15 et 20 personnes, devant un 2^e bâtiment, joliment rénové, disposant d'une quinzaine de couverts. Oh ! Jardin est un restaurant sur l'heure du déjeuner et un salon de thé le matin et l'après-midi. Le soir le restaurant peut être ouvert sur réservations (à partir de 6 à 8 convives). On trouve sur la carte du chef Laurent « une cuisine colorée, avec du peps dans les assiettes », des produits locaux en majorité (huîtres du Belon, rillettes lorientaises, légumes...) et de saison. Le lieu permet également de prolonger les expositions de la boutique dans la salle du restaurant. ●

Oh ! Jardin
10 rue Brémond d'Ars
Ouverture du mercredi au samedi de 10h à 19h, dimanche de 10h à 13h, lundi de 10h à 19h
lechappeebelle29@gmail.com
06 03 51 25 37 ou 06 01 96 22 87
Insta : @lechappeebelle29
FB : L'Échappée Belle



Soutien financier aux commerçants de centre-ville voté entre octobre et décembre 2024

Le Pass Commerce et Artisanat de Quimperlé Communauté et de la Région Bretagne a été actionné pour le **Café Divergences**, ce qui représente 5 279,16 € de participation pour des travaux d'agencement du local, l'achat d'équipements professionnels, et l'enseigne et le mobilier nécessaires au lancement de l'activité. ●



Bao & Cie

Après avoir dirigé deux restaurants, en Dordogne et en Haute-Vienne, Pascal et Huyen Brouillaud ont fait le choix de revenir en Bretagne pour se rapprocher de leur famille et ont eu un véritable coup de cœur pour l'ancien Tout va bien. Ils proposent de la cuisine asiatique (notamment vietnamienne) avec des bô bún mais aussi des pains bao (brioché, cuit à la vapeur), des bao burgers, des nems, des brochettes... Bao & Cie permet une restauration à emporter mais aussi sur place, dans une salle de 36 couverts, ainsi qu'en terrasse durant les beaux jours. Des prestations de traiteur sont aussi possibles pour les repas de groupe. ●

Bao & Cie
21 rue de Moëlan
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 21h
02 98 39 71 54
bao-cie-quimperle.eatbu.com
FB : Bao & Cie
Insta : @baocie29



Le Morpho Bleu

Laurine Le Floch a ouvert une friperie du nom d'un papillon bleu, symbole de métamorphose et de transformation. Sensible aux questions environnementales, la jeune entrepreneuse propose à la vente des vêtements de seconde main pour hommes et femmes, de tous les styles, vintage comme contemporain. Elle propose également des bijoux, pochettes, sacs, chapeaux ou chaussures en réemploi. Laurine lancera son site de vente en ligne et propose aux clients de leur acheter leurs anciens vêtements (en bon état). ●

Le Morpho Bleu
Ouvert du mardi au samedi entre 14h et 18h30 ainsi que mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h.
6 rue de Quimper
07 67 65 89 32
Insta : @le_morpho_bleu_
contact.lemorphonebleu@gmail.com

COMMERCE

ACHETONS LOCAL, MÊME PENDANT LES TRAVAUX

La haute-ville connaît actuellement une évolution qui conduira à terme à un renforcement de la dynamique commerciale de centre-ville. Pendant cette transition, les soutiens de la Ville et de la clientèle sont primordiaux.

Si le quartier Guéhenno fait l'objet d'une requalification dont les effets se font ressentir sur les conditions de circulation et de stationnement, les commerces restent accessibles. Pour favoriser l'activité marchande du secteur, la Ville y organise du 22 mars au 8 avril l'opération « Pendant les travaux, c'est K'DO ». Lors de cet événement, les clients peuvent bénéficier d'un des 3 000 tickets à gratter « K'Do Pass » pour tout achat d'une valeur minimum de 10 €. Financés par la Ville à hauteur de 4 000 €, plus de 200 bons d'achats, réutilisables en 2025 dans les commerces participants, sont à gagner. Pour accompagner les commerces du secteur, la Ville a aussi à cœur d'informer sur le déroulement des phases des différents chantiers. L'objectif : que les entreprises puissent anticiper les périodes les plus gênantes, prévenir leurs clients, organiser leurs commandes et leurs livraisons. Ces discussions font émerger des solutions communes pour minimiser les gênes et favoriser l'activité commerciale. Attentif à ces contraintes, la Ville a notamment interrompu les travaux de la rue Génot durant la période des achats de Noël et la période de soldes. En lien avec les commerçants, une reconfiguration du stationnement a aussi été mise en œuvre avec plus d'arrêts-minute et de stationnements en zone bleue afin de faciliter la rotation des véhicules. ●

+ d'infos
www.travaux-conservatoire.fr



FESTIVAL

Lancé en 2022, ce festival populaire s'installera en basse-ville du vendredi 25 au dimanche 27 avril.

Le grand retour de l'Enez Fest



Le décor était planté dès sa création. « L'ambition est de pérenniser ce moment de fête et de la faire grandir en fédérant encore plus » expliquait alors Constant Le Dayo, ex-président d'Enez Fest. Alors que le festival a rassemblé un très grand nombre de participant-e-s lors de ses éditions 2022 et 2023, force est de constater que le pari est réussi. À tel point que l'« Enez Presk » de 2024, conçu comme un mini-événement intermédiaire, a lui aussi rencontré un grand succès. « L'Enez Fest est devenu un vrai rendez-vous marqué dans les agendas de certains participants, raconte Morgane Côme, l'actuelle présidente. Des gens viennent de Rennes, Lorient ou Douarnenez pour y participer. »

Un événement biennal

Après avoir enchaîné les éditions 2022 et 2023, le festival est devenu biennal pour permettre aux bénévoles de se reposer et de pouvoir préparer l'événement dans de bonnes conditions.

« Avec l'Enez Presk, plein de personnes ont rejoint l'équipe, ce qui facilite grandement l'organisation » raconte Frédérique Jégu, trésorière. D'autant que les bénévoles commencent à être rodés à l'exercice. « Nous savons comment faire, et les relations sont très fluides avec la Ville et les agents techniques. Une forme de confiance s'est mise en place » détaille Morgane. Renforçant la dynamique associative, l'Enez Presk a aussi été l'occasion de constater la forte attente du public pour le retour de l'Enez Fest.

« Toujours plus »

C'est le nom donné à l'une des commissions d'Enez Fest, tant la manifestation prend de l'ampleur. Un résultat logique pour cette association née de l'envie « de faire les choses de manière plus grande et de se fédérer au travers de l'incroyable tissu associatif de Quimperlé ». Le programme s'appuie de nouveau sur les

3 mêmes piliers : le sport, les activités et nautiques et les arts visuels. Parmi les activités de 2025 : Water jump, descente en kayak sur la Laïta, joutes sur l'eau, skate-parc sur le quai Brizeux, convoi à vélo entre Lorient et Quimperlé, concerts et banquet à la prairie Saint-Nicolas... Des artistes de street-art viendront réaliser des œuvres éphémères durant le festival sur des bâtiments privés et publics de la basse-ville. À ces 3 piliers, s'ajoute un volet environnemental en transversalité. « L'oiseau est un peu notre animal totem, qui porte nos valeurs environnementales, de joie et de retour du printemps » précise Anne Puech, secrétaire. Pour 2025, c'est un très joli paon rayonnant comme un soleil qui fait office d'oiseau phare. L'association continue d'ailleurs de faire vivre les traditions bretonnes en organisant de nouveau un Pardon des oiseaux mais aussi un fest-noz d'envergure, « avec un pas de côté », en ouverture du festival, à l'Espace Benoîte-Groult.

Rassembler plus

« Lors de chaque édition, j'ai ressenti la même ambiance : quelque chose de très joyeux et familial. C'est notre fil rouge » confie Morgane. « Organiser le fest-noz sur un vrai parquet pour que tout le monde puisse venir c'est aussi conforter cette dimension familiale » ajoute Anne. Alors que cette forte dynamique participe au rayonnement de Quimperlé dans la région, l'association évoque la possibilité d'un « Menez Fest » qui permettrait d'élargir la manifestation à la haute-ville. Pour 2027 ? ●

Programme complet
www.facebook.com/enezfest.kemperle



AGENDA

RENCONTRE CITOYENNE

SAMEDI 5 AVRIL DE 9H45 À 12H
Espace Benoîte-Groult



DON DU SANG

MARDI 29 ET MERCREDI 30 AVRIL
Espace Benoîte-Groult

CULTURE



Jeu de piste « La malédiction des lavandières »

Organisé par l'office de tourisme
SAMEDI 5 AVRIL

Atelier modèle vivant

TOUS LES LUNDIS
L'Îlot Bleu

Exposition Nicolas Fedorenko - Reflets joyeux d'un sombre éclat

DU 17 MAI AU 26 OCTOBRE
Chapelle des Ursulines

Pardon de la chapelle de Lothéa

DIMANCHE 15 JUIN

Fête de la Musique

SAMEDI 21 JUIN
Place Isole-Sainte-Croix

ASSOS

Conférence « La forêt »

Société d'horticulture de Quimperlé
SAMEDI 5 AVRIL, 9H30
Salle Belle-Île

Bourse aux vêtements

Association familiale de Quimperlé
DU MARDI 8 AU JEUDI 10 AVRIL
Espace Benoîte-Groult

Rando Lutte contre la maladie

DIMANCHE 13 AVRIL
Forêt de Toulfoën

Chasse aux œufs

Association des commerçants Co.Quimp
DIMANCHE 20 AVRIL
Parc du Bel Air

Enez Fest

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 AVRIL
Basse-ville



Badminton

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL
23^e tournoi national du BCK
Salle des Cordiers et complexe de Kerjouanneau



10^e Anniver'Cirk des Cirkopathes

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 MAI
Prairie Saint-Nicolas



La Kemperloise

Marche-course contre le cancer
DIMANCHE 1^{ER} JUIN
Place Saint-Michel

Vide-greniers

Parking du E.Leclerc
► DIMANCHE 13 AVRIL
Chats sans toit
► DIMANCHE 4 MAI
APE Lézardeau
► DIMANCHE 22 JUIN
Tennis de Table de Kemperle

Rencontre associative

MERCREDI 22 AVRIL
Espace Benoîte-Groult



Bal du Club du Nouvel Âge

JEUDIS 17 AVRIL, 22 MAI, 26 JUIN
Espace Benoîte-Groult



Kermesses

► SAMEDI 24 MAI Lézardeau	► DIMANCHE 22 JUIN Sainte-Croix	► SAMEDI 28 JUIN Brizeux
► SAMEDI 14 JUIN Crèche Capucine Kersquine	► VENDREDI 27 JUIN Guéhenno	► DIMANCHE 29 JUIN Kerbertrand

Pétanque

► MERCREDI 16 ET JEUDI 17 AVRIL
Championnat du Finistère
Boulodrome
► DIMANCHE 25 MAI
Doublettes sénior-vétérain

Fête du club de Rugby

SAMEDI 24 MAI
Stade Toulliou

Handball sur herbe

SAMEDI 7 JUIN
Kerneuzec

Tir à l'arc

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 4 MAI
Annexe stade Charter

ET AUSSI !

Dans le dépliant que vous trouverez dans les accueils municipaux et dans les commerces, découvrez les événements culturels du printemps proposés par la Ville. Le document est également consultable sur le site www.quimperle.bzh

HISTOIRE

Durant l'été 2022, une fouille archéologique préventive a été menée par l'Inrap sur le site du futur conservatoire de musique et de danse, place des Écoles. Première fouille de la haute-ville de Quimperlé, elle a permis de documenter l'évolution du faubourg de *Porz an Bars* du Moyen Âge à nos jours.



Sous le futur conservatoire, le faubourg de Porz an Bars révélé

En septembre 2024, l'INRAP a rendu son rapport de fouilles archéologiques dont il est possible de tirer 3 mises à jour importantes concernant l'histoire de notre ville. La première est la muraille de la haute-ville, déjà citée dans les sources dès le 15^e siècle comme « *vieil mur* » et « en ruines », qu'il n'est pas encore possible de dater plus précisément. Elle n'avait jamais été observée et permet de mieux comprendre l'organisation de la ville. Reliant l'Isolé et le Dourdu en suivant globalement le tracé des actuelles rues Leuriau et Bisson, cette muraille ferme l'avancée rocheuse de la « montagne » Saint-Michel où s'est développée la haute-ville. Cette mise au jour renvoie à l'hypothèse d'un ancien château, cité dans les sources en 1214, qui pourrait se situer dans les environs de l'ancien couvent des Ursulines. L'ancienne muraille était percée d'une porte, probablement située sous l'actuel n° 5 place des Écoles, qui reliait la rue aux Chiens (actuelle rue Génot) et le faubourg de *Porz an Bars*.

Un ancien lotissement peuplé

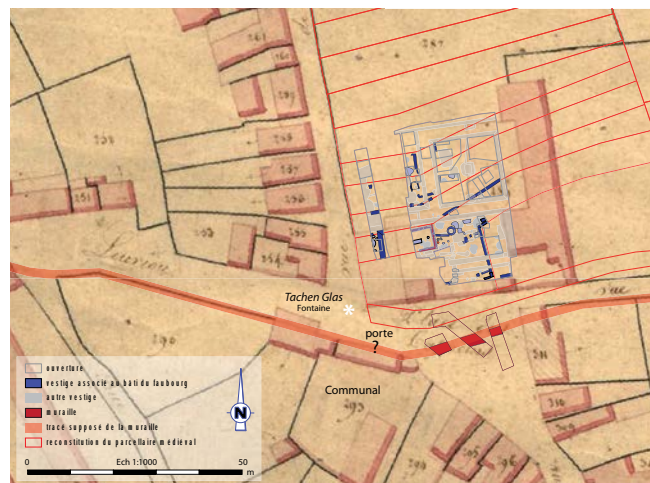
La deuxième révélation est en effet cet ancien faubourg médiéval remontant au 13^e siècle dont les cours pavées et les murs parcellaires ont été étudiés par les archéologues. Les parcelles mises au jour appartiennent à cette période à la *Taillée de la vigne*, un fief relevant de l'abbaye Sainte-Croix. Leur régularité et la présence de vestiges d'habitations, regroupées sur la rue *Porz an Bars* (actuelle rue de Mellac), suggèrent un projet d'aménagement urbain cohérent : un lotissement peuplé, avec diverses activités artisanales (forge, boucherie). Situé à l'entrée de la haute-ville, où se tiennent de grandes foires, c'est un lieu de passage composé de maisons aux soubassements en pierre, avec cours et jardins. À partir du 16^e siècle, le quartier subit un déclin relatif inexplicable qui a sans doute facilité l'installation des Capucins au milieu du 17^e siècle.

« Des pans entiers de la ville nous échappent encore. On sous-estime son histoire médiévale. »

Le couvent des Capucins

C'est à cette période que la muraille est définitivement rasée et que le quartier est remodelé avec la fondation du couvent des Capucins. Le chantier (1654-1669) est connu par la documentation, mais la fouille a permis une troisième découverte extrêmement rare : la mise au jour du dépôt de fondation (plaque de fondation). Elle a aussi permis de mieux comprendre l'organisation du cloître et de l'église, détruits au 19^e siècle. Ce chantier de fouilles est aussi le premier à fournir des informations sur le vaisselier domestique du quotidien de l'époque moderne, mal connu dans le Finistère. Il révèle l'importation massive de récipients du Morbihan pendant tout le 16^e siècle, remplacés progressivement par des productions de la région quimpéroise. Pour l'Inrap, « *des pans entiers de la ville nous échappent encore. On sous-estime son histoire médiévale* ». ●

Le faubourg de *Porz an Bars*, lotissement de l'abbaye Sainte-Croix. Fonds cadastre napoléonien



Mise au jour du mur d'enceinte

© M. Millet, Inrap

© Inrap



En direct du Conseil municipal

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Tarifs 2025

Le Conseil municipal a délibéré sur les nouveaux tarifs, prenant notamment en compte le taux d'inflation national, estimé à +1,7 % en 2024. Si l'offre de service proposée par la médiathèque a été constamment augmentée depuis près de 10 ans, le tarif annuel de la carte unique était resté inchangé (10 €). Le Conseil municipal a donc adopté le montant de la cotisation à 15 € par an avec une gratuité pour certains publics.

Redynamisation du centre-ville

Avec la réhabilitation des deux immeubles de la place Hervo, ce sont 6 logements mais aussi 2 nouvelles cellules commerciales de 46 m² et de 107 m² qui vont voir le jour fin 2025. Propriétaire des locaux commerciaux, la Ville lance un appel à projets afin de faire émerger des propositions innovantes, complémentaires aux commerces déjà présents. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

Écoles

> Les élu-e-s ont adopté à l'unanimité une motion concernant l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps méridien. Bien que la Ville ne soit plus compétente dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps méridien, elle a dû pallier l'absence de moyens mis en place par l'Éducation Nationale. La Ville sollicite à nouveau le Recteur afin que l'État attribue les moyens nécessaires.
> À l'école maternelle du Lézardeau, la communauté éducative souhaite s'appuyer sur des dispositifs d'apprentissage nécessitant un matériel numérique spécifique. La Ville va solliciter l'aide du Conseil départemental du Finistère pour co-financer cette action chiffrée à 3 140€.

Sécurité

La tranquillité publique a été abordée lors des échanges entre les élu-e-s. Autour d'une question portant sur la vidéo protection et de sa demande d'un référendum d'initiative locale, le renouvellement de la convention qui lie la Ville à la gendarmerie a été évoqué, ainsi que la réactualisation d'un audit de sûreté en 2025.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2025

Budget

Le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) a permis aux élu-e-s d'échanger sur les finances de la Ville et ses perspectives pour 2025 (voir p. 6-7).

Sport

La Ville est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de 2025. Une opération est présentée en vue de l'obtention de subventions : l'extension du gymnase de Kerneuzec pour un montant de 100 000 €. Sont prévus dans le bâtiment : une salle de tennis de table, une salle multi-activités avec espace adapté à la pratique aérienne du cirque, une salle de musculation, deux blocs vestiaires et trois bureaux.

Transitions

> La Ville est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de 2025. Une opération est présentée en vue de l'obtention de subventions : la rénovation énergétique de l'éclairage public dans différents quartiers de la Ville pour un montant de 43 931,78 €.
> La Ville porte un projet de réseau de chaleur en centre-ville. La ludo-médiathèque, la Maison de l'habitat, ou encore le collège Jules Ferry seront ainsi alimentés en chaleur renouvelable biomasse, et d'autres équipements pourraient suivre. Actionnaire de la Société Publique Locale Bois Énergie Renouvelable, la Ville lui a confié la construction et l'exploitation de ce réseau. Cette SPL a sollicité la Ville pour une garantie d'emprunt à hauteur de 241 361 € (50 % du montant emprunté). Le Conseil municipal de Quimperlé a adopté cette décision à l'unanimité.

Redynamisation du centre-ville

Pour rénover son centre historique, le Conseil municipal adopte 3 subventions pour ravalement de bâtiments rue Brémond d'Ars et rue Langor pour un total de 6 454,91 €. Poursuivant le même objectif, le Conseil municipal adopte une subvention de 243 € pour modification d'enseigne commerciale au profit du commerce « Le Salon », situé place Hervo.

Solidarité

Les élu-e-s décident à l'unanimité de l'attribution d'une subvention de 2 000 € à la Protection civile afin de soutenir la population de Mayotte, très durement touchée par le passage du cyclone Chido le 14 décembre 2024. ●

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> FIN MAI
> DÉBUT JUILLET

EN SAVOIR PLUS
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : www.quimperle.bzh



Retrouvez les décisions importantes du Conseil municipal sur la page Facebook VilleQuimperle et le compte Bluesky @quimperleville.bsky.social

SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL À DISTANCE

Les Conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct puis en différé sur www.astydeme.fr/conseil-quimperle. Un bon moyen de donner plus de visibilité à la vie démocratique de la cité, tout en permettant à chacun de s'informer de l'avancée des grands projets de la Ville. Vous pouvez retrouver les vidéos des derniers conseils et l'ensemble des délibérations sur www.quimperle.bzh.



Quimperlé d'abord

MON CRI D'ALARME ET MON COMBAT : RÉDUIRE LA DETTE DE QUIMPERLÉ ET DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

La dette augmente à Quimperlé... Au 31 décembre 2024, elle s'élève à 16 millions d'euros. Ce n'est pas négligeable, il faut en convenir. Son évolution devrait nous inquiéter. En 5 ans, de 2020 à 2024, le montant de l'annuité a augmenté de 42,34 %. Et les perspectives pour les années jusqu'en 2028 annoncées en Conseil municipal le 4 février dernier sont alarmantes. Face à ces perspectives, j'ai donc réclamé une politique vertueuse de baisse de la dette, impliquant une meilleure gestion des investissements en privilégiant ce qui est vraiment indispensable à la vie des familles quimperloises.

... et explose à l'intercommunalité. Ce qui est évident pour Quimperlé l'est plus encore pour l'intercommunalité. Au 1^{er} février 2025, la dette de Quimperlé communauté se monte à 26 650 000 € dont 8 464 602 pour le budget principal, 10 831 104 pour l'assainissement et 5 971 044 pour l'eau. Les prévisions estimées jusqu'en 2028 traduisent une explosion de la dette. Pour le seul budget principal la dette dérape de 8 464 602 à 27 911 000, soit une augmentation de 230 %. Insupportable.

Face à cette situation dénuée de bon sens, j'ai proposé que les emprunts annuels futurs soient inférieurs aux remboursements du capital inscrit chaque année dans les budgets.

La règle que j'ai proposée concernant les nouveaux emprunts : que ceux-ci ne dépassent pas 90 % du montant des remboursements du capital de la même année. Pour 2025, le capital remboursé à Quimperlé est envisagé à 1 625 000 € (les intérêts que nous paierons en 2025 sont évalués à 460 000 €), le nouvel emprunt serait donc de 1 462 000 € au lieu de 2 085 847 envisagé.

La dette d'aujourd'hui étant les impôts de demain, s'engager dans une politique vertueuse de baisse de la dette me semble, pour les générations futures, indispensable.

La prise en compte, même partielle, de mes demandes dans l'exécution réelle du budget 2025 doit être considérée comme une avancée significative. C'est un signe positif qu'il convient de confirmer à l'avenir. Ainsi, mon appréciation lors du vote du 25 mars le prendra en compte. Que cette approche inspire le président Sébastien Miossec et le bureau communautaire où siège Michaël Quernez.

Que la raison l'emporte. ●

ALAIN KERHERVÉ

Unies pour Quimperlé

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : GÉRER LE PASSÉ POUR SÉCURISER L'AVENIR

Quimperlé a beaucoup investi pour ses berges, des aménagements récompensés en 2016 par un « Repère d'Or » décerné par le ministère de l'Environnement. Les risques d'inondation ont été considérablement diminués, à l'image de cet hiver où notre cité a été bien plus épargnée que d'autres.

Mais en cette période de bouleversements climatiques, un autre risque menace notre cité à la géographie si singulière. Son développement urbain s'est construit sur les versants abrupts de ses rivières où nos ancêtres, soucieux d'exploiter la moindre parcelle, ont édifié de nombreux murs et terrasses. Sous l'effet de l'alternance des sécheresses et des périodes de pluie abondantes, ces paysages anciens, souvent revenus à la nature, se déstabilisent.

Récemment, une étude géotechnique a révélé des risques boulevard de la Gare. Un abattage d'arbres qui menaçaient les murs de soutènement a donc été effectué. Des espèces moins invasives remplaceront cette végétation incontrôlée.

Mais il ne suffit plus de réagir à chaque menace. Nous devons élaborer un plan de gestion qui nous permettra de maîtriser les risques à long terme.

Sécuriser tout en préservant notre identité paysagère, voici donc le défi des années à venir. Quimperlé a le patrimoine arboré le plus dense des 10 principales communes du Finistère. Notre urgence n'est donc pas de planter, mais de bien gérer nos arbres.

Il nous faut éviter les erreurs du passé, comme dans l'avenue du Coat-Kaër où les liquidambars ont envahi et détruit les trottoirs et les réseaux souterrains. Chaque nouveau projet doit prendre en compte la place de l'arbre dans un environnement contraint.

La Ville a donc décidé d'élaborer un plan de gestion de ce précieux patrimoine végétal. Un inventaire va être réalisé dès l'automne avec une cartographie qui précisera le nombre et l'état des arbres pour en assurer un meilleur suivi.

Ceci dans un contexte de renaturation des friches industrielles comme les fonderies Rivières ou de réhabilitation de bâti historique, comme à Kerjégu où un canal du Dourdu est désormais à nouveau à l'air libre.

Être en responsabilité c'est gérer le patrimoine historique légué par les générations précédentes tout en préparant celui des générations futures. ●

« UNIES POUR QUIMPERLÉ »
AVEC MICHAËL QUERNEZ - MAJORITÉ MUNICIPALE

Quimperlé, décidons ensemble

POURQUOI LE GROUPE QDE N'A PAS VALIDÉ LES DEUX BUDGETS, MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE

Pour être élu, il faut donner envie aux électeurs de voter pour vous... Les politiciens professionnels ont compris la nécessité des promesses « désirables » et des stratégies électoralistes...

Presque toujours, c'est le « meilleur » qui obtient le plus de suffrages : Le meilleur communicant (parfois le meilleur menteur), le mieux soutenu par une presse docile, le mieux financé (permettant la meilleure propagande électorale).

Par la magie du scrutin universel direct, cette désignation des Représentants par l'élection est dite « démocratique ». Ainsi le Pouvoir échoit à ceux qui le veulent.

Le système représentatif, choisi en 1789, permet aux Représentants d'avoir les pleins pouvoirs et aux Représentés... d'être totalement dépossédés de tout pouvoir !

Ce n'est donc pas une réelle démocratie ; c'est les pleins pouvoirs à une caste ultra minoritaire qui décide pour l'énorme majorité des Citoyens !

Les promesses électorales faites en 2020 doivent s'inscrire dans le contexte économique d'aujourd'hui (très dégradé). Le principe de réalité doit s'imposer.

Les dotations de l'État aux Collectivités se réduisent ; les impôts locaux directs reposent quasi exclusivement sur les propriétaires fonciers et sur les entreprises locales, ceux qui ne peuvent pas délocaliser leur bien ou leur outil de travail.

QDE ne cesse de demander que soient organisés des référendums locaux afin que les Citoyennes et les Citoyens donnent leur avis sur certains projets coûteux, dont la pertinence n'est pas certaine dans le contexte actuel : La ludothèque (1,9 M€) et l'échangeur de Kergostiou (2,8 M€) ; l'extension du siège de Qlé-Co (8,3 M€) !

Mais le Peuple n'existe que le jour des élections ! Pour M. Quernez, « c'est aux élus de décider, en responsabilité. »

Pour M. Miossec (CC du 07/11/2024), sa 1^{ère} réaction est de dire que notre proposition (référendum)... « c'est du populisme » et « la réponse des habitants sera certainement négative »...

Voilà pourquoi QDE refuse de cautionner les « seigneurs » et les « saigneurs » locaux, car ils sont, non seulement dispendieux avec notre argent, mais surtout ils refusent d'organiser des référendums locaux, pourtant garants d'une véritable démocratie locale. ●

ÉRIC SAINTILAN, SONIA MONFORT,
MICHEL TOBIE ET LEUR ÉQUIPE

Faire mieux ensemble

L'HEURE DES CHOIX

Comme chaque année, l'élaboration du budget est un moment fort qui marque la ligne politique d'une collectivité. En ce début d'année 2025, la principale préoccupation de nos dirigeants est de résoudre la complexe équation des budgets pour juguler l'explosion de la dette, lutter contre l'insécurité grandissante au cœur du pays comme à celle des frontières de l'Europe, relancer une économie en repli tout en évitant la fronde populaire si peu de mois avant les prochaines échéances électorales.

Les collectivités disposent de bien peu de leviers relatifs aux recettes ; aussi, les édiles restent très prudents par crainte de mauvaises surprises concernant les dotations et les participations. De ce fait, toutes les communes présentent des budgets serrés avec un effort appuyé sur une réduction des dépenses et de la dette. Toutes ? Non. Une ville résiste aux économies, Quimperlé !

Ici, tout va bien, la gestion est exemplaire, l'optimisme est débordant, les contribuables paient leurs taxes et impôts les plus élevés du pays de Quimperlé avec le sourire, les chantiers sont pléthoriques et concernant la dette, les successeurs et leurs enfants géreront comme pour celle de notre communauté de communes.

Autre sujet cocasse, le centre historique de notre belle cité. Quelle surprise d'apprendre que pour maintenir une harmonie sur nos espaces extérieurs et nos bâtiments, les pavés en granit de la rue Génot devront avoir une teinte beige qui n'est plus disponible en Bretagne. Dommage donc pour l'authenticité, ils viendront du Portugal. En parallèle, cette harmonie de nos bâtiments est battue en brèche dans la rue de Mellac adjacente ou un bâtiment avec un revêtement noir vient d'apparaître, là même où un riverain voisin avait vu sa demande de ravalement au ton beige refusée, pour lui imposer un ton couleur chaux ou sable. Il est parfois difficile de comprendre le diktat concernant la cohérence des choix. Parfois, on rêve de pouvoir égayer la grisaille... ●

BRUNO GOENVIC, SERGE NILLY



Fedorenko

REFLETS JOYEUX

D'UN SOMBRE ÉCLAT

EXPOSITION

DISKOUAZEDEG

QUIMPERLÉ

CHAPELLE DES URSULINES

17 MAI > 26 OCTOBRE 2025

A10-25 - Photo Didier Olivier



Finistère
Penn-ar-Bed

www.quimperle.bzh



QUIMPERLÉ
KEMPERLE

